

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska tenue le mardi 23 février 2021 à compter de 8 h 30 par vidéoconférence et à huis clos conformément à l'Arrêté numéro 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux du 2 octobre 2020. L'enregistrement de cette séance du conseil est publié sur le site Web de la MRC, conformément au même Arrêté.

PRÉSENCES : M. René Beauregard, maire de Saint-Joachim-de-Shefford, M. Éric Chagnon, maire du canton de Shefford, M. Marcel Gaudreau, maire de Saint-Alphonse-de-Granby, M. Pierre Fontaine, maire de Roxton Pond, M. Jean-Marie Lachapelle, maire de la ville de Waterloo, tous formant quorum sous la présidence de M. Pascal Bonin, préfet suppléant et maire de la ville de Granby

ABSENCES : M. Paul Sarrazin, préfet et maire de Sainte-Cécile-de-Milton, M. Philip Tétrault, maire du village de Warden

Mme Johanne Gaouette, directrice générale et secrétaire-trésorière, M. Grégory Carl Godbout, greffier par intérim, et Mme Marlène Pawliw, coordonnatrice aux communications, sont également présents.

2021-02-086 **CONSTATATION DE LA PRÉSENCE DES MEMBRES DU CONSEIL, NOTIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

ATTENDU que les membres du conseil constatent que l'avis de convocation a été dûment notifié tel que requis par les dispositions du *Code municipal du Québec*;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Marcel Gaudreau, appuyé par M. le conseiller René Beauregard et résolu unanimement d'ouvrir la séance à 8 h 30.

Note : **PÉRIODE DE QUESTIONS**

La première période de questions ne peut être tenue en raison du fait que la présente séance du conseil est tenue à huis clos conformément à l'Arrêté numéro 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux du 2 octobre 2020. Aucune question n'a été transmise au préalable par le public ou les médias.

2021-02-087 **OCTROI DE PRÊTS DANS LE CADRE DU PROGRAMME AIDE D'URGENCE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, VOLET AIDE AUX ENTREPRISES EN RÉGIONS EN ALERTE MAXIMALE**

Soumis : Tableau des prêts.

ATTENDU le programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises dans le contexte de la pandémie de la COVID-19;

ATTENDU les recommandations de Granby Industriel du 17 février 2021 émises à la suite de l'analyse des dossiers soumis par les entreprises admissibles;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Pierre Fontaine, appuyé par M. le conseiller Éric Chagnon et résolu unanimement :

1. D'octroyer les prêts FLI-AERAM-089 à FLI-AERAM-101 décrits au tableau des prêts tel que soumis;

2. De modifier la liste des prêts octroyés par la résolution numéro 2021-01-003 en remplaçant le montant accordé pour le prêt FLI-AERAM-069 par le montant mentionné pour ce prêt dans le tableau des prêts tel que soumis.

2021-02-088 **MANDAT POUR ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE EN ENVIRONNEMENT**

Soumis : Offre de services de Langlois Avocats

ATTENDU que la MRC de La Haute-Yamaska a sollicité des offres de prix pour obtenir un accompagnement en services de support-conseil juridique pour l'analyse d'un projet à caractère environnemental;

ATTENDU que ces offres de prix ont été sollicitées sur une base de tarification horaire;

ATTENDU qu'à la date d'échéance pour la réception des offres de prix, la MRC a reçu trois offres de services;

EN CONSÉQUENCE, après analyse de ces offres, il est proposé par M. le conseiller Jean-Marie Lachapelle, appuyé par M. le conseiller René Beauregard et résolu unanimement :

1. De mandater Me Jean-Benoît Pouliot de la firme Langlois Avocats pour accompagner la MRC en services de support-conseil juridique en matière d'environnement sur la base d'un tarif horaire de 315 \$, plus taxes applicables, tel qu'indiqué à l'offre de services datée du 17 février 2021;
2. De prendre à même le « surplus affecté – matières résiduelles » la somme requise pour couvrir la présente dépense.

Note : **PÉRIODE DE QUESTIONS**

La deuxième période de questions ne peut être tenue en raison du fait que la présente séance du conseil est tenue à huis clos conformément à l'Arrêté numéro 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux du 2 octobre 2020.

2021-02-089 **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Sur une proposition de M. le conseiller Marcel Gaudreau, appuyée par M. le conseiller Pierre Fontaine, il est résolu unanimement de lever la séance à 8 h 33.

(signé)

Mme Johanne Gaouette,
directrice générale et
secrétaire-trésorière

(signé)

M. Pascal Bonin, préfet suppléant